

**DEMANDE DE DUPLICATA
OU DE MODIFICATION DE TITRE (adresse- état-civil – situation matrimoniale...)**

IMPORTANT

- lors du rendez-vous, vous devez apporter les **originaux et les copies** des documents demandés

DOCUMENTS A PRÉSENTER :

➤ **justificatifs d'état civil et de nationalité**

- extrait d'acte de naissance
- passeport en cours de validité (pages relatives à l'état-civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

➤ **en cas de changement de situation matrimoniale :**

ordonnance de non- conciliation, jugement de divorce, acte de mariage

➤ **justificatif de domicile datant de moins de 6 mois**

- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation
- en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

➤ **3 photographies d'identité récentes** (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5 : 2005) – pas de copie

➤ **copie du titre de séjour actuel** (uniquement pour une modification)

➤ **s'il s'agit d'une demande de DUPLICATA**

- suite à un vol : copie de la déclaration de vol aux services de police ou gendarmerie
- suite à une perte : déclaration de perte à remplir lors de votre venue en préfecture